

Compte rendu de l'opération de piégeage des espèces exotiques envahissantes sur l'Îlet Chancel

Session 2019



Office National des Forêts



Résumé

Une opération de piégeage des espèces exotiques envahissantes prédatrices des œufs et juvéniles d'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*) a été menée durant les mois de mai et juin 2019 sur l'Îlet Chancel. Les espèces ciblées étaient principalement les gallinacées et la petite mangouste indienne (*Urva auropunctata*). Différents types de pièges et de pièges photos ont été déployés sur les trois sites de ponte d'iguane des petites Antilles clôturés, sur le nouveau site de ponte identifié ainsi qu'aux abords de l'habitation de Monsieur BALLY. Ceux-ci ont permis la capture de 19 rats et de deux poules. Les données acquises par les pièges photos ont mis en évidence l'absence de mangouste sur les sites de pontes contrairement à ce qui avait été observé 2018. La présence régulière d'au moins un rat sur les sites de ponte est en revanche constatée.

Opération de piégeage réalisée par Fabian RATEAU (ONF international), Alicia BONANNO (ONF), Nicolas REMY (TFT), Joffrey EGGENSPIELER (TFT), Thierry THOMAS (TFT), Fabrice PANZER (TFT) et Pierre-Alexis GERARD (stagiaire EEE).

Compte rendu rédigé par Pierre-Alexis GERARD (stagiaire EEE) et Fabian RATEAU (ONF international).

Table des matières

Résumé.....	2
1. Introduction	5
2. Protocole	6
2.1. Espèces cibles	6
2.2. Pièges utilisés	6
2.3. Appâts utilisés	7
2.4. Sites de piégeage.....	7
2.5. Mise à mort et transfert des animaux capturés.....	8
2.6. Transport des pièges	8
3. Résultats	8
3.1. Effort de piégeage	8
3.2. Piégeage photo.....	9
3.3. Piégeage.....	11
4. Discussions.....	11

Liste des illustrations

Figure 1 : Nasse à rat.....	6
Figure 2 : Cage à fauve type mangouste	7
Figure 3 : Cage à fauve type poule.....	7
Figure 4 : Cage à mangouste rénovée.....	7
Figure 5 : Les sites de piégeage des espèces exotiques envahissantes	8
Figure 6 : Iguanes présents sur les sites de ponte	9
Figure 7 : Rats présents sur les sites de ponte	10
Figure 8 : mouton à proximité du nouveau site de ponte	10
Figure 9 : Bihoreau violacé présent sur le nouveau site de ponte	10
Figure 10: Rat piégé dans une nasse à rat près de l'habitation.....	11
Figure 11 : Poule piégée à proximité de l'ancien poulailler	11
Figure 12 : Reproduction de l'Iguane des petites Antilles prêt des ruines	12

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chronogramme du piégeage	9
Tableau 2 : Effort de piégeage.....	9
Tableau 4 : Espèce capturée en fonction du type de piège	11

1. Introduction

L'iguane endémique des petites Antilles est un des reptiles terrestres les plus menacés au monde. Aux Antilles françaises, la population d'iguane des petites Antilles s'est fortement réduite au cours des dernières décennies, principalement en raison de la progression exponentielle de l'iguane commun. Il est, depuis juillet 2018, classé en danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. A ce titre, il fait l'objet d'un Plan National d'Actions, piloté par la DEAL Martinique et animé par l'ONF.

La Martinique n'accueille plus que deux populations d'iguane des petites Antilles présentant des situations variables : une population viable sans contact avec l'iguane commun sur l'Îlet Chancel et une population viable en contact avec l'iguane commun : les forêts du Nord Martinique. L'Îlet Chancel abrite la plus importante population d'iguane pour la Martinique. Il est protégé depuis 2005 par arrêté préfectoral de protection de biotope. Les dernières estimations évaluent la population de l'Îlet entre 800 et 1000 individus. La population d'iguanes des petites Antilles de l'Îlet Chancel subit de nombreuses dégradations suite à la présence d'espèces domestiques et commensales qui dégradent à la fois la végétation (qui constitue habitat et ressource alimentaire pour l'iguane) et qui prédatent les juvéniles et les œufs.

Pour répondre à cette menace, l'ONF a mené durant les mois de mai et juin 2019 une session de piégeage des espèces exotiques envahissantes sur les sites de ponte et habitation de l'Îlet Chancel.

2. Protocole

2.1. Espèces cibles

La mise en place de pièges photos par l'ONCFS en 2015 durant la période de ponte et d'éclosion des iguanes des petites Antilles sur les trois principaux sites de ponte de l'îlet Chancel avait permis de mettre en évidence une forte pression de prédation des poules sur les œufs et juvéniles.

Une nouvelle pose de pièges photos sur les sites de ponte au début du mois d'octobre 2018 a révélé la présence d'au moins une petite mangouste indienne *Urva auropunctata*. Ce prédateur opportuniste a été observé à de multiples reprises dans les Antilles françaises pillant les nids de tortues marines et il semble probable qu'il constitue une menace importante pour les œufs et juvéniles d'iguane des petites Antilles.

La dernière mise en place de pièges photos durant la session 2019 met uniquement en évidence la présence de rats au niveau des sites de ponte.

La population de rat, pléthorique sur l'îlet Chancel, semble limiter la régénération de la végétation et pourrait aussi prédateur les œufs d'iguane des petites Antilles sans que cela n'ait déjà été observé.

Les espèces cibles privilégiées dans le cadre de cette mission de piégeage sont la mangouste et les poules. Le rat est une cible secondaire car il semble difficile de réguler ses effectifs sans une opération de contrôle de grande envergure par empoisonnement.

2.2. Pièges utilisés

Quatre types de pièges ont été utilisés durant cette mission :

- Nasses à rat



Figure 1 : Nasse à rat

- Cages à fauves destinées aux mangoustes



Figure 2 : Cage à fauve type mangouste

- Cages à fauves de plus grande taille destinées aux poules



Figure 3 : Cage à fauve type poule

- Pièges à mangoustes rénovés

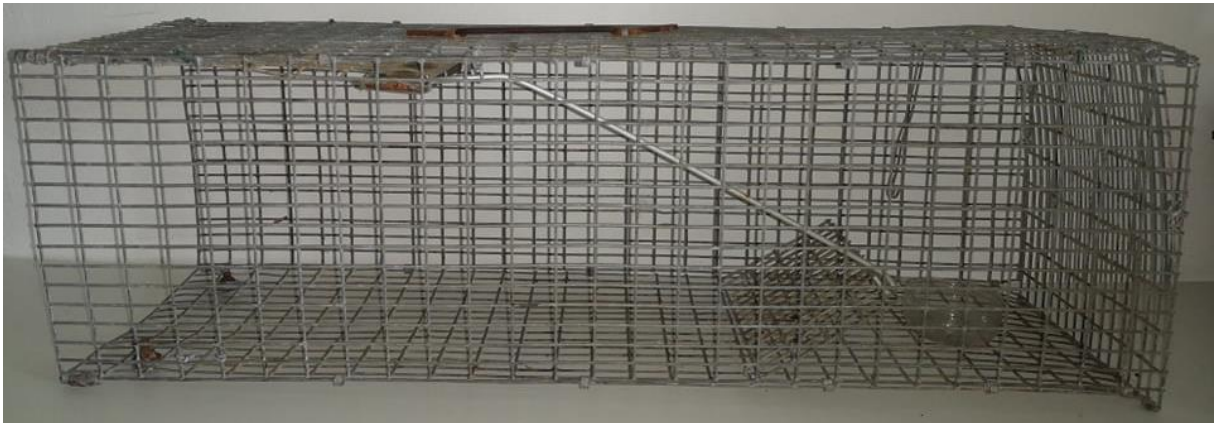


Figure 4 : Cage à mangouste rénovée

2.3. Appâts utilisés

Plusieurs appâts ont été utilisés en fonction des espèces ciblées par les pièges :

- Pour les nasses à rats : un mix de beurre de cacahuète et de grain à poule a été utilisé;
- Pour les cages à fauves destinées aux mangoustes : des saucisses de poulets, de la pâtée pour chien au bœuf, de la pâtée pour chat au saumon, du saucisson ou encore du maquereau ;
- Pour les pièges à poules : du grain à poule.

2.4. Sites de piégeage

Les sites qui ont fait l'objet de piégeage sont :

- les trois sites de ponte d'iguane des petites Antilles préalablement identifiés ;
- un nouveau site de ponte identifié entre le site de ponte 2 et le site de ponte 3
- l'habitation de M. Bally ;
- l'ancien poulailler de M. Bally où des poules étaient régulièrement observées.



Figure 5 : Les sites de piégeage des espèces exotiques envahissantes

2.5. Mise à mort et transfert des animaux capturés

Les rats capturés ont été mis à mort par tir de carabine 19.9 joules. Les poules ont été données à des particuliers équipés de poulaillers.

2.6. Transport des pièges

Les pièges ont été transportés sur l'Îlet avec le bateau de Monsieur Pierre PANCARTE. Les agents se sont rendus sur l'Îlet principalement avec le bateau de Pierre PANCARTE et celui de l'ONF en dehors des jours de poses et déposes des pièges. Les pièges ont été posés et déposés en brouette et à dos d'Homme.

3. Résultats

3.1. Effort de piégeage

Les pièges photos ont été posés à partir du jeudi 23 mai.

L'opération de piégeage s'est déroulée du 27 mai au 31 mai et du 3 juin au 7 juin soit 6 jours de piégeage effectif. Le temps a été globalement sec lors de la première partie de la session et pluvieux lors de la seconde.

En tout, ce sont 4 cages à fauves, 12 pièges à mangoustes, 3 pièges à poules 10 pièges à rats qui ont été utilisés.

Le chronogramme ci-dessous met en évidence les jours de piégeage. Les jours de « pose » dans les rectangles bleus correspondent à la mise en place des pièges, lorsque ceux-ci ne sont pas actifs de la veille. Les pièges sont armés et appâtés lorsque les jours sont en vert. La journée en rouge correspond à la fin de la session de piégeage sur l'Îlet.

Tableau 1 : Chronogramme du piégeage

Date	Pièges photo	Pièges
27-mai	Pose	Pose
28-mai		
29-mai		
30-mai		
31-mai		
1-juin		
2-juin		
3-juin		Pose
4-juin		
5-juin		
6-juin		
7-juin		Fin
8-juin		
9-juin		

Tableau 2 : Effort de piégeage en fonction du site pour toute la durée de la session

Site	Rat	Mangouste	Poule	Autre animal	Piège inactif	Effort de piégeage
Habitation	6	0	2	30	36	74
Nouveau site de ponte	4	0	0	4	20	28
Site de ponte 1	5	0	0	0	7	12
Site de ponte 2	1	0	0	12	11	24
Site de ponte 3	3	0	0	9	5	17
Total	19	0	2	55	79	

La pression de piégeage est égale à la somme des pièges tendus et appâtés (29 pièges) multiplié au nombre de jours de piégeage effectif (6 jours au total) ce qui représente un effort de piégeage de 174 jours pièges.

3.2. Piégeage photo

L'exploitation des données des pièges photos met en évidence plusieurs faits saillants :

- De nombreux iguanes femelles mais également mâles sont observés sur les photos ;



Figure 6 : Iguanes présents sur les sites de ponte

- Aucune poule n'a été observé sur les sites de ponte contrairement au piégeage photo de 2015 ;
- Aucune prédation de nids ou juvéniles d'iguane des petites Antilles n'a été observée ;
- Néanmoins quelques rats fréquentent les sites de ponte de nuit et semblent chercher des œufs en creusant ;

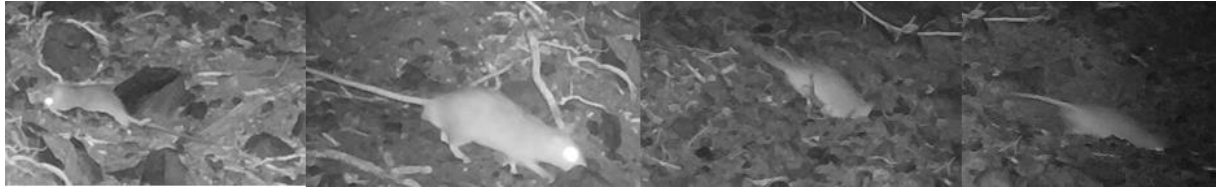


Figure 7 : Rats présents sur les sites de ponte

- Des traces de moutons ont été observés sur les quatre sites de ponte.

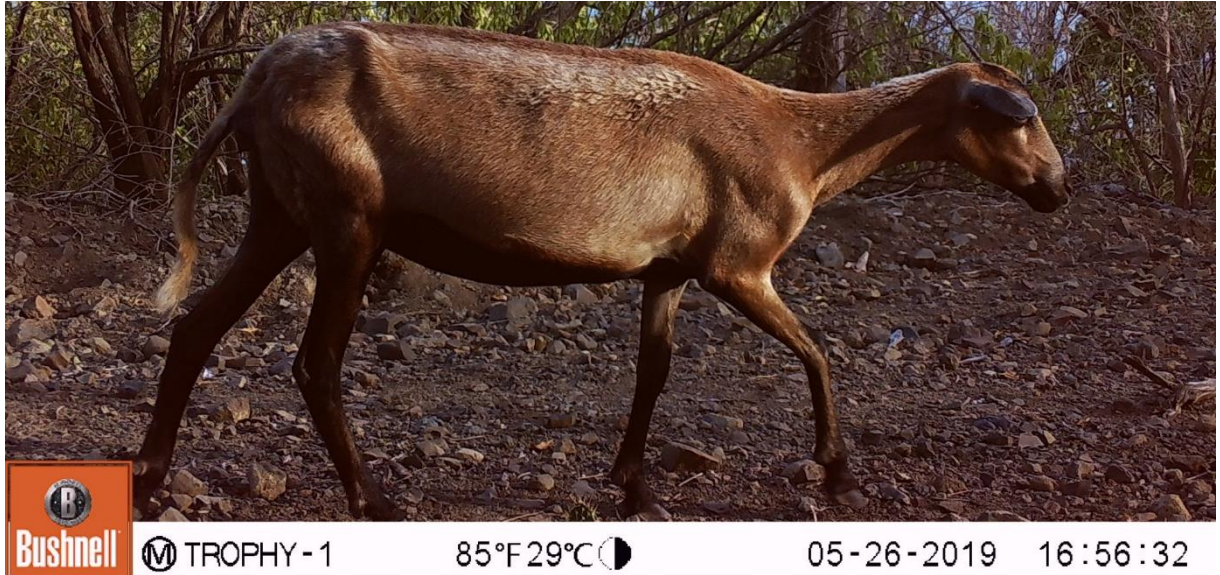


Figure 8 : mouton à proximité du nouveau site de ponte

- Aucune mangouste n'a été aperçue contrairement à 2018.
- Un Bihoreau violacé a été aperçu sur le site de ponte numéro



Figure 9 : Bihoreau violacé présent sur le nouveau site de ponte

3.3. Piégeage

Au total, 19 rats et 2 poules ont été capturés. Aucune mangouste n'a été piégée. Parmi les 19 rats capturés, 6 l'ont été près de l'habitation de M. Bally. Les rats capturés sont majoritairement des mâles.

Les 2 poules ont été piégées à proximité de l'ancien poulailler.



Figure 10: Rat piégé dans une nasse à rat près de l'habitation



Figure 11 : Poule piégée à proximité de l'ancien poulailler

Les pièges ont pris majoritairement des espèces non désirées tel que deux Sporophiles, trois Tourterelles, un moqueur des savanes qui est mort ou encore de nombreux Bernards l'ermite. Pour éviter la mortalité d'espèces non cibles les pièges ont été placés à l'ombre.

Tableau 3 : Espèce capturée en fonction du type de piège

Type de piège	Rat	Poule	Mangouste	Autre
Cage à fauve	4	0	0	4
Piège à mangouste	9	0	0	21
Piège à poule	1	2	0	8
Piège à rat	5	0	0	22

4. Discussions

De nombreuses traces de creusement ont été observées sur les sites de ponte n° 2 et 3 ainsi que le nouveau site de ponte. Des œufs excavés sont observés sur le nouveau site de ponte sûrement déterrés par des femelles creusant de nouveaux nids. Lors de nos sessions sur le terrain, il n'était pas rare d'observer un iguane à proximité d'un site de ponte ou encore en train de creuser pour pondre. Le site de ponte numéro 1 semblait en revanche très peu fréquenté (aucune observation d'iguane). Différentes zones de grattages ont été observés à proximité du sentier, mais, aucune trace de ponte n'est avérée. Des difficultés de piégeage ont été rencontrées à cause de la présence massive de

Bernards l'ermite qui ont engendré un désarmement récurrent des pièges. Peu de rats ont été observés à proximité des sites de ponte et aucune mangouste n'a été vue. Les poules n'ont pas été observées sur les sites de ponte. Elles sont demeurées très méfiantes.

Des rats ont été photographiés par les pièges photos creusant sur les sites de ponte ce qui laisse craindre que les rats puissent prédateur les œufs d'iguane ce qui n'avait pas été observé lors des précédentes sessions. Il est également intéressant de se demander si les Bernards l'ermite prédatent les œufs au vu de leur présence massive.

La période de reproduction semble être bien entamée, les iguanes présents au niveau des ruines n'ont pas l'air d'être dérangés par la présence des touristes.



Figure 12 : Reproduction de l'Iguane des petites Antilles près des ruines

Perspectives

A l'avenir, il pourrait être intéressant de mettre en place une session piégeage entre juin et novembre, lors de l'éclosion. Cependant la présence de Bernards l'ermite s'avère être un réel problème en réduisant l'efficacité du piégeage. Afin de limiter son impact, il est possible d'organiser la session de piégeage lors de la saison sèche (mars ou avril) durant laquelle il semblent moins présents. Il est également possible, afin de limiter le phénomène de désarmement des pièges, de fixer les appâts de manière à ce qu'ils soient suspendus dans la cage et non dans une gamelle au sol.

Les pièges photos vont rester en place jusqu'à la fin de la saison de ponte. Afin de mieux comprendre le comportement des rats et d'évaluer les risques de prédation qu'ils posent, les pièges vont être réglés en mode vidéo.

Il n'est pas nécessaire de mettre en place une nouvelle session de piégeage en 2019 car il ne reste pas de mangouste et plus ou presque plus de poules et que le contrôle ou l'éradication de la population de rats nécessitent une opération de très grande envergure qui ne peut pas être envisagée avec les financements disponibles.